Questions orales

fonctionnaires. Ceux à qui je parle dans mon ministère considèrent qu'avec 56 personnes nous pourrons faire un très grand bout de chemin. Nous allons mettre en vigueur ces nouvelles mesures, nous allons vérifier les résultats de ce que nous faisons, et si nous en manquons, le gouvernement veillera à faire ce qu'il faut.

[Traduction]

Mme Copps: Monsieur le Président, je tiens à rappeler au ministre de l'Environnement que c'est lui le ministre. C'est à lui de juger s'il pense que 56 personnes, soit une pour 100 kilomètres, constituent un nombre suffisant.

LES DÉCHETS CHIMIQUES DANS DES COMBUSTIBLES

Mme Sheila Copps (Hamilton–Est): Monsieur le Président, je voudrais adresser ma question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien–être social. Des centaines de milliers de Canadiens ont rempli le réservoir de leur voiture d'une essence qui pouvait contenir des BPC. Ils y ont peut–être touché. Ils en ont senti l'odeur et en ont peut–être respiré les émanations. Ils aimeraient savoir du ministre de la Santé, qui était prêt à agir très rapidement dans le cas des trois raisins chiliens empoisonnés, quelle mesure précise il entend prendre pour protéger la santé de centaines de milliers de Canadiens qui ont fait le plein de cette essence depuis quatre ans.

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, mon ministère va collaborer entièrement avec le ministre de l'Environnement. Nous allons certes mettre à sa disposition toutes les ressources dont nous disposons.

LA DÉFENSE NATIONALE

LES BASES MILITAIRES DANS LE CANADA ATLANTIQUE

M. Joe McGuire (Egmont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant de la Défense nationale.

Le 5 mai 1989, le ministre de la Défense nationale a dit ceci, et je cite le hansard à la page 1368:

. . . les femmes et les hommes qui servent dans les Forces canadiennes aujourd'hui méritent beaucoup plus de la part des Canadiens que de se voir installés dans des régions pour en soutenir le développement économique.

Le ministre veut-il dire que les militaires ne méritent pas d'être stationnés au Canada atlantique, à des endroits comme Summerside, Gander et Sydney, ou qu'ils ne le veulent pas? Je demande au ministre de s'excuser au nom du gouvernement d'avoir fait ces remarques désobligeantes.

Des voix: Bravo!

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale): Monsieur le Président, je crois que le député

sera d'accord pour dire que les décisions prises au ministère de la Défense nationale doivent être fondées sur l'efficacité opérationnelle. Nous répartissons nos ressources d'un bout à l'autre du pays de façon à répondre adéquatement aux besoins en matière de défense dans les diverses régions.

LA FERMETURE DE LA BASE DE SUMMERSIDE

M. Joe McGuire (Egmont): Monsieur le Président, le ministre a répété à plusieurs reprises que la fermeture de la base des Forces canadiennes à Summerside découlait, comme la ministre associée l'a dit, des efforts du gouvernement en vue de réduire la dette. Cependant, mon collègue, le député de York-Centre, a dit quelque chose à la Chambre vendredi dernier au sujet de la BFC de Toronto qui vient détruire cet argument. Le ministre a reçu une offre qui permettrait au gouvernement de gagner trois-quarts de millions de dollars tout en l'aidant à résoudre la crise du logement à Toronto et le problème des fermetures de bases. Le ministre a-t-il rejeté d'emblée cette offre? Dans l'affirmative, pourquoi?

Des voix: Bravo!

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale): Monsieur le Président, il est important de comprendre que les fonctions exécutées à la base de Downsview sont très différentes de celles exécutées à la base de Summerside. Cette dernière soutient une opération de repérage dont notre ministère n'aura plus besoin.

La base de Downsview est une base importante qui soutient les opérations de la milice ainsi que le Collège de la Défense nationale. Elle joue un rôle de premier plan en ce qui concerne nos activités militaires dans l'agglomération torontoise.

Je suis certaine que mon collègue sait que nous avons déjà offert de céder 100 acres de la base de Downsview au gouvernement provincial pour répondre aux besoins en matière de logement.

L'ENVIRONNEMENT

LES DÉCHETS CHIMIQUES DANS DES COMBUSTIBLES—LES EFFETS SUR LA SANTÉ

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je m'adresse moi aussi au ministre de l'Environnement. D'énormes quantités de BPC, de furanes et de dioxines sont déversées dans l'atmosphère à cause du mélange illégal de déchets chimiques dangereux avec de l'essence, du diesel et des combustibles de chauffage industriels. Étant donné que ces déchets chimiques sont associés à de graves troubles du cerveau, du foie, de la peau et du système nerveux, quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre pour localiser les sites en question et